



TRIEUX

INFO

Rédaction et Imprimerie : Mairie de Trieux | Dépôt légal N° 219

SEPTEMBRE 2025

**GRAND LOTO**

**Salle G. Brassens  
TRIEUX**

**SAMEDI 27 SEPTEMBRE 2025**

NINTENDO SWITCH  
MACHINE A CAFE DE'LONGHI  
COOKEO  
BONS D'ACHATS...  
OUVERTURE DES PORTES A 18H  
RESTAURATION SUR PLACE



**2ÈME EDITION**

**ENTREE GRATUITE**



**LE 12 SEPTEMBRE**



**MAISON POUR TOUS  
54750 TRIEUX**

**DE 19H À 22H**

**SOIRÉE  
DÉDICACES  
ET ARTISANAT**



**VENEZ FAIRE DE BELLES DECOUVERTES ET  
RENCONTRES AUPRES DES AUTEURS ET ARTISANS**

**VENTE DE BOISSONS ET RESTAURATION  
SUR PLACE**



# UN PEU DE CIVILITE

## Animaux

Depuis de nombreux mois dans notre ville, le nombre d'altercations et blessures entre chiens et/ou chiens et humains augmentent fortement. Nous vous rappelons qu'un chien, de n'importe quelle catégorie, doit être tenu en laisse dans tout Trieux. (Précision : pour les 1ere et 2eme catégorie, muselière obligatoire)



### **Règlement sanitaire départemental : article 99-6 animaux**

Il est interdit de laisser vaquer les animaux domestiques dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique ainsi que dans les halles et marchés. Il est interdit d'abandonner des animaux sur la voie publique ainsi que dans les parcs ou jardins.

Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine que s'ils sont tenus en laisse.

\*\*\*\*\*

## Rappel entretien

Le Maire rappelle l'arrêté N°295/2019 pris concernant :

- L'entretien des trottoirs, devant de portes et caniveaux, nettoyage sur toute la largeur, désherbage
- Les déjections canines (interdit sur voie publique, trottoirs, espaces verts publics, espaces jeux publics)
- Entretien des végétaux :
  - Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public,
  - L'élagage des arbres incombe au riverain,
  - Les herbes hautes doivent être coupées.



En cas de non-respect de l'arrêté, la responsabilité du propriétaire ou du locataire pourra être engagée.

## **APPEL AUX CONTRIBUABLES IMPACTÉS PAR LA CONVENTION FISCALE FRANCO-LUXEMBOURGEOISE**

Le Maire de Trieux lance une pétition pour protéger les intérêts des travailleurs frontaliers du Luxembourg. En tant que frontaliers travaillant au Luxembourg et percevant également des revenus en France, ou ayant un conjoint qui a des revenus en France, nous constatons que notre impôt a fortement augmenté. Nous subissons une double imposition au Luxembourg et en France. C'est une situation inacceptable. Cette convention fiscale, en vigueur depuis 2018, provoque une situation injuste et financièrement lourde pour les milliers de travailleurs frontaliers. Selon les statistiques de 2016, environ 100 000 travailleurs frontaliers français étaient employés au Luxembourg. Nous demandons donc la suspension de la convention fiscale franco-luxembourgeoise en vigueur. Il est temps de mettre fin à cette injustice fiscale. Signez cette pétition pour soutenir cette cause via Facebook : « La commune de Trieux ».

## **TRIEUX PRATIQUE**

### **HORAIRES DE LA MAIRIE**

**Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8h-12h et 15h-17h30**

**Mercredi 8h-12h**

**☎ 03 82 46 56 00 ✉ [accueil.trieux@orange.fr](mailto:accueil.trieux@orange.fr)**

**Site internet : [trieux.net](http://trieux.net)**

**En cas d'urgence hors horaires d'ouverture  
07 57 00 15 10**

**RENTREE SCOLAIRE : Lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025.**

**CCAS :** Vous avez besoin d'aide à un moment difficile de votre vie ! Le CCAS peut vous apporter de l'information, de l'aide et de l'orientation dans vos démarches. Pour toute demande et question prendre rendez-vous avec Valentin HILS en mairie.

**RECENSEMENT CITOYEN :** Lorsque vous atteignez 16 ans, vous devez obligatoirement vous faire recenser auprès de votre mairie dans les trois mois qui suivent. Renseignements sur le site [Trieux.net](http://Trieux.net)

**SIRTOM** ☎ 03 82 20 22 00 Page FB : Sirtom  
Site internet : [www.sirtom.fr](http://www.sirtom.fr) ✉ [communication@sirtom.fr](mailto:communication@sirtom.fr)

Collecte des objets encombrants : 03 55 05 00 37. Notre déchèterie de Trieux est ouverte aux usagers **du mardi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h**. La déchèterie est en mesure de reprendre l'huile de

vidange et également les capsules de café Nespresso (sans passer votre carte magnétique à l'entrée).

## **LE TRI SÉLECTIF**

**Collecte des ordures ménagères : les lundis matin** L'ensemble des ordures ou tri doit être sorti la veille.

**Collecte des emballages et des papiers : les mardis 9 et 23 septembre.** Les papiers qui ont été déchiquetés, ne sont pas admis dans les sacs du tri sélectif.

**Collecte des végétaux : les vendredis 5 et 19 septembre.**

Collecte uniquement dans des poubelles rigides avec couvercle ouvert.

# **INTERCOMMUNALITÉ**

## **VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

71 route de Briey 54560 AUDUN-LE-ROMAN - +33 3 82 21 59 00 ou [secretariat@coeurdupayshaut.fr](mailto:secretariat@coeurdupayshaut.fr) - Facebook : Communauté de commune Cœur du Pays-Haut - Site internet : [www.coeurdupayshaut.fr](http://www.coeurdupayshaut.fr)

## **URBANISME**

Affichage obligatoire des autorisations délivrées suite à une demande de permis de construire ou une déclaration préalable.

Avant de commencer vos travaux, contactez le service urbanisme de la communauté de communes du cœur du pays-haut par mail à [urbanisme@coeurdupayshaut.fr](mailto:urbanisme@coeurdupayshaut.fr) ou au 03.82.21.73.11. C'est ce service qui instruit les dossiers et donc qui pourra vous guider sur les démarches à suivre. Toutes les demandes de travaux sur Trieux doivent être déposées en Mairie soit par voie électronique sur l'adresse mail : [urbanisme.trieux@orange.fr](mailto:urbanisme.trieux@orange.fr) ou au guichet. Lors de votre constitution du dossier, veillez à ce que les plans fournis soient nets et précis. En effet, des plans effectués au crayon de papier scannés et envoyés par mail sont illisibles. À savoir, dans le cas de travaux de remplacement à l'identique, (portes, fenêtres, toitures, dimensions, couleurs et matériaux), le code de l'urbanisme autorise à ne pas déposer de demande de travaux.

# **ÉCHOS DE LA CITÉ**

## **OUVERTURE DE LA CHASSE**

### **AU SANGLIER, RENARD ET TIR D'ÉTÉ DU CHEVREUIL**

La chasse du sanglier, du chevreuil d'été et du renard a débuté le dimanche 1<sup>er</sup> juin 2025. Attention la chasse à l'affût et à l'approche a lieu également dans les bois et plaines des communes environnantes mais pas forcément dans les mêmes conditions. ([www.fdc54.com](http://www.fdc54.com))

# LE SAVIEZ-VOUS !

## **ALLOCATIONS SCOLAIRES**

La Commune attribue une allocation scolaire pour les élèves fréquentant un établissement **à partir de la seconde** sur présentation d'un certificat de scolarité, de l'attestation de coefficient CAF de 0 à 499 et d'un RIB à déposer en mairie avant le 31/12/2025. Pour les élèves majeurs, le RIB est obligatoirement à leur nom : de la seconde à la terminale : 25 €, après le bac : 65 €.

## **INSCRIPTIONS POUR LE BOIS DE CHAUFFAGE 2025**

### **Nombre d'affouagiste limité à 20**

**L'inscription des affouagistes se fera en mairie du lundi 8/9/2025 au vendredi 12/9/25 inclus.**

- Uniquement des affouagistes de la commune.
- Les affouagistes qui n'ont pas terminé leur lot de 2024 continuent en 2025 mais ne seront pas inscrit pour un lot 2025.
- Les affouagistes devront remplir personnellement une déclaration sur l'honneur attestant qu'ils font du bois pour leurs besoins personnels.
- Les nouveaux affouagistes devront fournir un justificatif comme quoi ils utilisent le bois comme moyen de chauffage. (Facture poêle à bois, incère de cheminée) Les affouagistes qui ont déjà fourni ce justificatif n'ont plus à le fournir. **(Pour les nouveaux affouagistes, pas de justificatif, pas d'inscription)**

- Chaque affouagiste devra fournir lors de l'inscription une attestation de responsabilité civile qui le couvre pour une activité bois pour 2025/2026.

### **(Pas d'attestation de RC pas d'inscription)**

- Les affouagistes doivent faire eux-mêmes l'abattage, le façonnage et le stockage des bois qui constituent leur lot.
- Les affouagistes qui font débarder leur lot par une tierce personne devront remplir la partie débardage sur la feuille de déclaration sur l'honneur.
- Les personnes qui se chauffent au bois et qui sont dans l'impossibilité de faire du bois par eux-mêmes pourront le faire réaliser par des affouagistes de la commune, ils rempliront alors la partie prévue à cet effet sur la feuille de déclaration sur l'honneur.
- Les affouagistes qui n'ont pas respecté le règlement d'exploitation des affouages en forêt communale ne seront pas inscrits.
- Les affouagistes inscrits qui n'auront pas réglé leur facture de bois des années précédentes pour le **15/10/2025** ne seront pas convoqués pour le tirage au sort des lots.

# SI TRIEUX M'ÉTAIT CONTÉ

Nouvelle formule, n° 13, septembre 2025

(Double page détachable)

Une version imagée est visible sur le site de la mairie → [vie associative](#) → Cercle d'histoire

## Balade patrimoniale : rencontre avec l'histoire

Il est possible d'embrasser des siècles d'histoire rien qu'à travers une promenade « curieuse » dans la ville. Vous êtes dubitatif ? Eh bien, je vais tenter de vous convaincre.

Ce grand bâtiment dont les deux ailes relient l'ancien (le Village) et le nouveau (les Cités) est là depuis 110 ans : la Mairie-École. Les trois classes, celle unique du village et les deux construites dans les cités<sup>1</sup> de la mine, ne suffisent plus à l'accueil des 230 enfants d'âge scolaire. Les 150 élèves<sup>2</sup> qui vont lustrer les bancs des quatre classes viennent des deux secteurs de la ville, ce qui va concourir à rapprocher les différentes composantes de la population que les modes de vie ou la langue peuvent séparer. En effet, la majorité des enfants (75%) vivent dans un milieu non francophone et habite dans les nouveaux logements construits à proximité de la mine et destinés à fixer les ouvriers (pour un effectif de 500 ouvriers, la mine en embauchait, sur une année, 1000). L'intérêt de l'habitat minier, c'est qu'il raconte la stratification sociale assumée.

Le « château » du directeur, les belles demeurent des ingénieurs (à côté), celles des petits cadres et, enfin, les petits logements ouvriers symbolisent l'autorité et la hiérarchie professionnelles.

Le Poilu, étreignant la patrie, nous invite au souvenir de l'hécatombe de la Première guerre mondiale (900 morts, quotidiennement, rien que du côté français). Au-delà, interroge-toi, passant, sur ce qui conduit à cet éternel recommencement des guerres. À l'ombre du Monument<sup>3</sup>, une pierre qui marque un épisode douloureux de notre histoire<sup>4</sup> : l'annexion, par l'Allemagne, de la Moselle actuelle.

---

<sup>1</sup> Rue du Dauphiné, là où se trouve la Triothèque

<sup>2</sup> L'ouverture de cette nouvelle école va entraîner la fermeture de celle du Village.

<sup>3</sup> *Si Trieux m'était conté*, n° 12 – juillet 2025. (Lisible sur le site de la mairie → [vie associative](#) → Cercle d'Histoire)

<sup>4</sup> *Si Trieux m'était conté*, n° 2, septembre 2023

Vous êtes devant l'église, reconstruite en 1822 (nef) et 1851 (tour) ; elle est à l'image de nombre de ses consœurs, sans fioriture ! Mais l'intérieur recèle quelques bijoux, pour quelques-uns classés Monument Historique<sup>5</sup>.

Derrière l'édifice, encore fière malgré son grand âge ; l'Arbre de la Liberté planté en 1792. Il incarne les idéaux d'Égalité, de Liberté et traverse les siècles avec en étendard un principe universel : *les Humains naissent et demeurent libres et égaux en droits et en dignité*.

Si vous souhaitez poursuivre la balade et découvrir d'autres « curiosités », vous pouvez vous référer à la liste, non exhaustive, détaillée ci-dessous.

| Désignation                       | Date   | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|-----------------------------------|--------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Hôtel-cantine                     | < 1930 | Logements pour ouvriers isolés de la mine. A servi de camps de prisonniers russes travaillant à la mine de Trieux et d'Anderny-Chevillon (Tucquegnieux) durant la deuxième guerre mondiale                                                                                            |
| Tourelle                          | 1929   | Logements pour ouvriers isolés de la mine. Une partie du rez-de-chaussée, après avoir abrité le Cercle des employés de la mine, fut transformé en chapelle au début des années 1950. Une autre partie abritait l'École ménagère (l'inscription <i>École ménagère</i> subsiste encore) |
| École Louise Miche (rue Dauphiné) | 1910   | Les 2 classes ouvertes complètent la seule qui fonctionnait jusqu'alors au village. Malgré tout, un grand nombre d'enfants ne put être scolarisés puisque Trieux comptait plus de 200 enfants d'âge scolaire.                                                                         |
| Mairie-école                      | 1914   | L'augmentation rapide la population (décuplée en 10 ans), rend nécessaire la création d'une nouvelle école. Le bâtiment, jonction entre Village et Cités, ouvre le 1 <sup>er</sup> mai 1914. Il compte                                                                                |

<sup>5</sup> Le Cercle d'histoire a produit un documentaire (21 minutes) décrivant l'église, son environnement et son contenu, détaillant les « mystères » *du retable aux 12 apôtres*, œuvre, début 16<sup>ème</sup>, de Guillaume de Brabant, alias Maître de Mairy.

|                                                |           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|------------------------------------------------|-----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                |           | 2 classes de filles et 2 de garçons. En 1930 deux nouvelles classes furent créées.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| La mine                                        | 1903      | <p>Propriété des maîtres de forges Raty, à Saulnes, la mine de Sancy (du nom de la concession) fonctionna pendant 60 ans ; quelque 50 millions de T. de minerai y fut extraites.</p> <p>De nombreuses péripéties émaillèrent ces années (occupation allemande, crise des années 1930, prisonniers russes...), mais l'évènement marquant est l'occupation du fond, durant 79 jours en 1963, afin de protester contre la suppression de la moitié des emplois. Cette grève cristallisa un vaste mouvement de solidarité et marqua durablement l'état d'esprit de la population.</p> |
| Ancienne mairie-école, 67 av. de la Libération | 1843      | <p>Une seule classe. Elle servit de « Kommandantur » (siège du commandement militaire allemand) entre 1914 et 1918.</p> <p>Vendu à un rentier en 1925.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Monument aux morts                             | 1923      | Œuvre de Louis Maubert, sculpteur renommé. Inauguré le 27 mai 1923. Placé initialement devant la mairie, il trouve sa place actuelle en 2009 après avoir été rénové.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Stèle Rigoli (rue Rigoli, vers Avril)          | 1946      | Résistant tué par les allemands le 1 <sup>er</sup> septembre 1944, peu avant la Libération de Trieux.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Stèle Guerre d'Algérie                         | Vers 2000 | Rappel d'une guerre qui, à bien des égards, aurait pu être évitée.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Lavoir                                         | Vers 1830 | En 1830, il remplace un lavoir ancien qui menaçait ruine. Une huilerie et une salle pour traiter le chanvre-textile furent alors ajoutées. Ces 2 salles, aujourd'hui disparues, avaient laissé place à une distillerie après la fin de la culture du chanvre vers 1880.                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |

|                     |              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|---------------------|--------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                     |              | La dernière « lavandière » a fréquenté ce lavoir jusqu'au milieu des années 1950.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Grotte              | 1945         | Réplique de la grotte Notre-Dame de Lourdes. Voulue par les paroissiens en « reconnaissance » à Marie « <i>d'avoir épargné Trieux de la tempête</i> » (de la destruction lors de la guerre 1939/45)                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Église              | 1822 et 1851 | L'édifice actuel a remplacé l'église gothique bâtie fin 15 <sup>ème</sup> . De l'ancien bâtiment ne subsiste que des pierres, avec marques de tâcherons, remployées dans la construction du clocher et visible depuis l'extérieur. À l'intérieur, 2 retables accolés aux autels latéraux datant des 15 <sup>ème</sup> et 16 <sup>ème</sup> siècles, classé Monuments Historiques. La rangé d'arbres, devant l'entrée, datent du début 20 <sup>ème</sup> s. après la translation du cimetière. |
| Arbre de la Liberté | 1792         | Derrière l'église, « l'Arbre de la liberté » là depuis le 28 mai 1792. Il marque l'attachement des citoyens aux acquis de la Révolution : fin des privilèges, égalité entre tous...                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Calvaire            | 1765         | Placé à l'angle de l'ancien cimetière, déplacé en 1907, qui entourait l'église.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Maison              | 1779         | 46 Avenue de la Libération, probablement le plus ancien linteau de la commune.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Statuettes          | 17/18è       | Situées dans niches au-dessus portes d'entrées. À chercher. Indice : quartier église                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |

Daniel SOMMEN

Des éclaircissements, des remarques, vous approcher du Cercle d'histoire ? : [cerclehistoiretrieux@gmail.com](mailto:cerclehistoiretrieux@gmail.com).

# ÉTAT CIVIL

## **Naissances :**

- Clément ABISOFF né le 01/07/2025 à BRIEY.

*La Commission de l'Information et le Conseil Municipal présentent  
leurs sincères félicitations aux parents et souhaitent la bienvenue au nouveau-né.*

## **Mariage :**

- Tania Alexandra MARQUES VIEIRA et Damien Sederanavalona RAMOELINTSALAMA le 05/07/2025.
- Audrey Marie-Christine NOIROT et Joris TESTA le 05/07/2025.
- Marjorie Honorine DERA et Sébastien GREGORIUS le 26/07/2025.
- Nadège LANDOWSKY et Cédric FECHTIG le 16/08/2025.

## **Noces d'émeraude :**

- Gisèle Valérie Bernadette KOEHLER et Joël Marcel SCHOLZ le 19/07/2025.

*La Commission de l'Information et le Conseil Municipal présentent  
leurs sincères félicitations aux Jeunes Mariés.*

## **Décès dans la commune :**

- Jacques Robert URBAIN né le 27/03/1953 à BOULIGNY décédé le 10/07/2025 à METZ.

## **Décès hors commune :**

- Jean, Claude MONCHIERI né le 18/09/1946 à TRIEUX décédé le 26/07/2025 à ARS-LAQUENEXY.

*La commission de l'Information, le Conseil Municipal présentent  
leurs condoléances aux familles dans la peine.*

# LA VIE ASSOCIATIVE

## **LA PAROISSE SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE**

**Maison paroissiale :** Pour toute information, vous pouvez contacter la paroisse par téléphone au 03 82 21 29 16 ou par mail : [paroisse.sje@orange.fr](mailto:paroisse.sje@orange.fr) ou en passant à la permanence les mercredi et samedi matin de 10h à 12h, salle paroissiale, 4 rue Lucien Michel à Audun-le-Roman.

## **Offices religieux en Septembre :**

Les dimanches 7, 14, 21 et 28 à 11 h : Messe dominicale à l'église d'Audun-le-Roman.

## HARMONIE MUNICIPALE

Les personnes intéressées peuvent se présenter les samedis de 17h à 19h ou se renseigner auprès du Chef de musique Jean Pierre MARZEK 06 63 46 76 88 ou Jean-Claude KRIZNIK 06 28 23 59 44.

## COMITÉ DES FÊTES

Concours de belote le dimanche 21 septembre à la salle G. Brassens à partir de 14h début 15h.

**Section scrabble** : L'activité scrabble du comité des fêtes reprendra le vendredi 12 septembre de 17h à 19h15. C'est toujours à la salle du centre Louise Michel les mardi et vendredi de 17h à 19h15. Les nouveaux joueurs sont cordialement attendus. Contacter Mr André GOURY au 0670970793.

## LA TRIOTHÈQUE

À vos agendas !

Le **vendredi 12 septembre 2025**, aura lieu notre **2<sup>e</sup> soirée dédicaces et artisanat local**. Elle aura lieu à la Maison Pour Tous de Trieux à partir de 19h. Vous pourrez y rencontrer des auteurs et autrices locaux, déguster de délicieux produits artisanaux et trouver des idées originales pour vos futurs cadeaux de Noël (il n'est jamais trop tôt pour bien faire !).

Le **dimanche 14 septembre 2025**, la Triothèque occupe à nouveau la Maison Pour Tous mais cette fois pour y installer sa traditionnelle **Bourse aux Livres**. Nouveauté cette année : les exposants ne vous présenteront pas uniquement des livres mais vous proposerons également une **mini-brocante**. Accès libre de 9h à 17h.

Si vous êtes intéressés pour exposer vos trésors, il ne vous reste plus que quelques jours pour contacter Liliane Brindani au 07 89 95 20 20. Table : 5€ (+ chèque de caution de 10€, rendu en fin de journée si présence effective jusque 17h). Inscription jusqu'au 12 septembre (délai de rigueur).

Qui dit « rentrée », dit « **nouveautés** ». N'hésitez pas à venir découvrir les nouveaux livres que notre équipe est allée chercher pour vous dans les réserves de la Médiathèque Départementale de Longwy. Pour cela, vous pouvez venir :

- Les mardis et vendredis, de 16h30 à 18h,
- Les mercredis, de 13h à 14h30,
- Les premier et troisième samedi du mois, de 10h30 à midi,
- Ou en nocturne, de 20h à 21h30, le deuxième lundi et le dernier jeudi du mois.

Nous serons ravis de vous accueillir à la Triothèque ! À BIENTÔT !

# **REPRISE DES ACTIVITÉS**

## **ART ET CULTURE**

**Toutes les activités reprennent à partir du 8 septembre**

### **AU CENTRE LOUISE MICHEL**

- **CLUB DE PEINTURE SUR TOILE, AQUARELLE**  
LE LUNDI DE 14H À 16H Tarif : 11€/ mois

### **À LA MAISON POUR TOUS**

- **PILOXING BOOTY – LUNDI : 18H30**
- **PILOXING SSP – LUNDI 19H15**
- **ZUMBA – MERCREDI 18H30 - Tarif : 99€/an**
  - **PILOXING KNOCK OUT**  
MERCREDI 19H15 – Tarif : 99€/an
- **DANSE ORIENTALE POUR LES ENFANTS**  
MERCREDI : 17H00 - Tarif : 60€/an
- **DANSE ORIENTALE POUR LES ADULTES**  
MERCREDI : 20H15

Piloxing BOOTY: 99€/an, Piloxing SSP: 99€ /AN  
150€/an si vous participez aux 2 activités sportives du Lundi

***Pour toute activité, une séance découverte est offerte***  
***Facilités de paiement accordées, chèques vacances acceptés***

**RENSEIGNEMENTS**

**07.89.89.84.91**

# REPAS DES AÎNÉS

Chèr(e)s aîné(e)s de la commune,

Nous sommes ravis de vous annoncer que nous organisons une initiative spéciale de colis ou de repas pour nos seniors qui aura lieu le **dimanche 5 octobre 2025** (de 65 ans et plus). Nous souhaitons offrir un soutien supplémentaire à notre communauté, en particulier à nos membres les plus précieux. Cependant, pour que tout se déroule en douceur et dans le respect des réglementations en vigueur, nous avons besoin de votre coopération.

**Inscriptions :** Si vous souhaitez recevoir votre colis ou participer à notre repas pour seniors, veuillez-vous inscrire en nous fournissant les informations nécessaires.

Les informations que nous collecterons incluent votre nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et toute information diététique spécifique que vous pourriez souhaiter partager pour que nous puissions adapter nos services à vos besoins alimentaires. Soyez assuré(e) que vos données seront traitées conformément aux exigences strictes du RGPD.

**Consentement :** En vous inscrivant, vous consentez à ce que nous utilisions vos données pour l'organisation et la gestion de nos services pour seniors. Votre vie privée est une priorité, et nous nous engageons à ne pas partager vos informations avec des tiers sans votre autorisation expresse.

## Comment s'inscrire :

Pour vous inscrire, veuillez remplir le formulaire d'inscription se trouvant ci-dessous et le déposer en mairie.

Votre participation à cette initiative est précieuse, et nous sommes impatients de vous fournir des colis ou des repas de qualité tout en respectant vos droits en matière de protection des données.

✂-----

## COUPON RÉPONSE AVANT LE 19 SEPTEMBRE

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Date de naissance :

Téléphone portable :

☐ J'accepte que mes données soient archivées en mairie.

☐ J'accepte que mes données soient utilisées dans le cadre d'action organisées par la commune et ayant pour objet les seniors.

☐ Colis ou ☐ repas

Signature,

Nombre de personnes : .....

Plus d'infos sur la page facebook de la triothèque



# BOURSE



aux **livres & Brocante**

**DIMANCHE 14 SEPT.**

**9H à 17H**

**Maison  
Pour  
Tous  
5 euros  
la table**

Inscription au  
**07.89.95.20.20**

**Restauration  
sur place**

**Livres  
Disques  
Jeux Vidéo  
CD**





# **DON DE SANG**

## **VENDREDI**

## **26 SEPTEMBRE**

## **DE 15H00 A 19H00**

**MAISON POUR TOUS GEORGES BRASSENS**

**77 AVENUE DE LA LIBERATION**

# **TRIEUX**

en partenariat avec l'amicale pour le don de sang bénévole locale



**PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,  
DONNEZ VOTRE SANG !**

**POUR PRENDRE RDV**

**[dondesang.efs.sante.fr](https://dondesang.efs.sante.fr)**

**ou l'appli Don de sang**

